

Morat, le 14 mai 2025

Communiqué de presse

NOUVELLE SESSION, POSITION CLAIRE LA FRACTION PLR DU DISTRICT DU LAC SE PRONONCE !

Session de mai 2025 : la PLR du district du Lac prend position sur des thèmes choisis. La session de mai du Grand Conseil aborde une large palette de sujets politiques. La fraction PLR du district du Lac prend position sur certains dossiers – avec clarté, pragmatisme et cohérence libérale. Qu’il s’agisse des comptes de l’État, de la fusion des communes Gurmels–Ulmiz ou de la motion concernant la liaison ferroviaire Genève–Londres, nous misons sur la responsabilité individuelle, l’efficacité et une politique mesurée.

Qui sera le nouveau procureur général ?

Lors de cette session, le Grand Conseil élira le successeur de Fabien Gasser, procureur général, dont le mandat prend fin fin 2025. Deux candidats issus de l’actuelle magistrature sont en lice: Raphaël Bourquin, actuel adjoint, et Marc Bugnon, procureur expérimenté.

Tous deux possèdent une solide expérience et une vision claire de la politique criminelle. Bourquin se distingue par sa vision stratégique et son expérience en gestion, tandis que Bugnon convainc par sa proximité avec le terrain, son engagement et son éthique. Le Conseil de la magistrature privilégie Bourquin, tandis que la commission judiciaire penche de justesse pour Bugnon. Une décision qui s’annonce serrée.

Comptes de l’État – des réserves épuisées, un débat nécessaire

Cette session sera aussi marquée par la présentation des comptes 2024 et des rapports d’activité des directions cantonales, de la Banque cantonale, du Service des automobiles et d’autres institutions.

Un excédent figure au bilan, mais il n’a été atteint qu’au prix de la dissolution de réserves. En réponse, le Conseil d’État a lancé un vaste programme d’économies. Un programme qui suscitera de nombreux débats et jouera un rôle clé pour la politique financière à venir.

Le PLR du lac défend une politique financière honnête et durable – avec des priorités claires, des économies basées sur des gains d’efficacité et le courage de renoncer à certaines dépenses lorsque c’est nécessaire. Le canton n’a pas besoin de symboles, mais de stabilité financière à long terme.

Liaison ferroviaire Genève–Londres : pas une tâche cantonale

Un postulat demande que le canton de Fribourg participe à une étude sur une éventuelle liaison ferroviaire directe Genève–Londres et examine une contribution financière, par exemple sous forme de garantie de déficit. Une extension jusqu’à Fribourg est également évoquée.

Le PLR s'y oppose : les liaisons ferroviaires internationales relèvent de la compétence de la Confédération et des CFF – pas des cantons. Il ne revient pas à Fribourg de financer ou soutenir des projets prestigieux hors de son champ de compétences. Nous refusons ce postulat dans un souci de responsabilité financière et de cohérence libérale en matière de mobilité.

Gurmels et Ulmiz unissent leurs forces – un signal fort

Après des débats de fond sur la justice, les finances et la sécurité, le Grand Conseil abordera également une évolution réjouissante pour notre région : la fusion des communes de Gurmels et Ulmiz.

La fraction PLR du district du Lac soutient clairement cette fusion. Le processus a été solide, démocratique et le résultat des urnes sans appel : 84 % de oui à Gurmels, 56 % à Ulmiz. Cette union renforce les structures, les finances et la collaboration régionale. Nous voterons ce décret avec conviction.



André Kaltenrieder, Christine Jakob, Philipp Wieland

contact:

Christine Jakob, députée, 079 478 03 28
André Kaltenrieder, député, 079 851 56 61
Philipp Wieland, député, 079 504 51 38
